

Quelles monnaies pour les territoires ?

Conférence JECO, jeudi 8 novembre 2012

Les dispositifs de monnaies sociales, complémentaires ou locales ont émergé à partir des années 1980 principalement dans des cadres associatifs peu articulés aux collectivités territoriales. Elles les intéressent aujourd'hui de manière croissante, en France comme ailleurs.

Il est vrai que, en France, la vague des SEL (systèmes d'échange local) qui a déferlé à partir de 1994 n'a pas donné lieu à des expériences connectées avec les pouvoirs publics, et leur orientation économique a été stoppée nette par un procès tenu en 1998 qui, tout en relaxant en appel les personnes incriminées, a établi des limites (commerciales) à ne pas dépasser dans l'usage de ces monnaies. Cependant, le projet de la monnaie SOL, qui a émergé à partir de 1998 et qui a donné lieu à une expérimentation sur plusieurs territoires à partir de 2007, a permis de structurer les débats en travaillant sur de nouvelles orientations possibles qui permettraient d'associer le principe de monnaies complémentaires à des objectifs sociaux (développer la cohésion sociale, venir en appui à des personnes défavorisées), à des objectifs économiques (dynamiser les transactions au sein d'espaces économiques définis par un réseau de commerces, d'artisans et de producteurs) et à des objectifs environnementaux (contribuer à la transformation des pratiques des entreprises comme des particuliers). Ce projet a été mis en œuvre avec de grands acteurs de l'économie sociale et des collectivités locales, appuyé initialement par un programme européen EQUAL. Les difficultés de ce projet et la volonté de rester maîtres localement de la conception d'une monnaie citoyenne ont conduit à partir de 2010 à la création d'une autre vague de monnaies locales, pas toujours articulées aux collectivités locales. Il y a pourtant là un levier possible pour améliorer la circulation de la monnaie locale et ses effets, et les collectivités peuvent y voir une contribution possible au développement local.

La conférence cherche précisément à interpellier les articulations possibles entre les projets monétaires, souvent d'origine citoyenne, et les collectivités publiques : comment éviter que des projets citoyens émergent tout en étant déconnectés et sans appui sur les collectivités publiques dont les représentants sont pourtant élus ? comment éviter que des exécutifs locaux imaginent et pilotent un projet monétaire sans l'articuler aux dynamiques citoyennes locales, qui sont pourtant une condition de sa réussite ? quelles sont les conditions légales et réglementaires pour que de tels projets soient viables ?

La conférence vise à travailler ces questions en confrontant différents regards : celui d'une chargée de développement de la monnaie SOL violette, à Toulouse (Andréa Caro), celui d'une chercheuse spécialiste des monnaies complémentaires (Marie Fare), celui d'un élu régional qui travaille sur les appuis possibles aux initiatives locales (Cyril Kretzschmar) et celui du directeur général d'un Crédit municipal qui sera pilote d'un projet en cours de montage à Nantes (Jacques Stern).

Jérôme Blanc, maître de conférences HDR à l'Université Lumière Lyon 2 et chercheur au laboratoire UMR Triangle.